Croix verte

Publié le 09 avril 2025
Dernière modification le 14 mai 2025

Le site de la Croix Verte repensé pour conjuguer nature, patrimoine et loisirs

Un écrin naturel au sud du lac du Bourget

Situé sur la commune du Bourget-du-Lac, à proximité immédiate des ports et des plages, le site de la Croix Verte s'étend sur 7 hectares en bordure du lac du Bourget. Ce vaste espace naturel a fait l'objet d'**un réaménagement complet afin de mieux accueillir le public**, valoriser le patrimoine local et préserver l'environnement. Ce lieu a été pensé comme un espace de loisirs doux et de détente, visant à offrir un équilibre entre nature, culture et accessibilité.

Un projet global d'aménagement durable

Les aménagements réalisés ont permis de transformer le site en un parc paysager multifonctionnel. De nouvelles zones de jeux, des espaces ludiques et de détente ont été créés pour tous les publics. Le patrimoine local a également été mis en valeur, notamment avec le dégagement des douves du château Thomas II et l'installation d'un parcours de découverte historique. En parallèle, une réorganisation des circulations a été effectuée pour **favoriser une meilleure cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes**, ce qui a permis la piétonnisation du boulevard Coudurier et l'extension de la plage. Les réseaux d'électricité, d'eau et d'assainissement ont été enfouis afin d'assurer une intégration plus harmonieuse dans le paysage naturel.

Un cadre de vie embelli pour les habitants et les visiteurs

Grâce à ce projet, **l'accueil du public a été considérablement amélioré**. Des zones de services ont été c réées, comprenant des toilettes, des points d'eau, ainsi que des stationnements vélos sécurisés. La pla ge a été élargie et rendue plus accessible, tout en étant partiellement ombragée, offrant ainsi un lieu id éal pour les estivants. De nouveaux espaces de loisirs variés ont été aménagés, avec des terrains de be ach-volley et de pétanque, des aires de jeux pour enfants, ainsi que des zones de contemplation et de r epos. **Un nouveau parking paysager de 224 places** a également été inauguré en février 2024, facilitant l'accès au site sans nuire à la qualité environnementale.

Une renaturation exemplaire au cœur du territoire

Le projet met un accent particulier sur **la préservation de l'environnement**. Une prairie humide existan te a été renaturée et un espace de biodiversité a été créé, accessible et respectueux des équilibres nat urels. Ce choix d'aménagement reflète une volonté de concilier urbanisme doux et transition écologiqu e.

Un financement partagé et maîtrisé

L'ensemble de l'opération représente **un investissement de 2,5 millions d'euros TTC**. Parmi ce montant , 1 million d'euros ont été financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 226 284 € par la Préfecture de la Savoie via le Fonds vert, et 117 105 € par le Département de la Savoie. D'autres soutiens département aux ont complété ce financement, portant le total des subventions à 1,52 million d'euros.

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.